Notre vision d'une force collective

RAPPORT DU COMITÉ SYNTHÈSE

ORIENTATION A :
LE CCSNE DÉVELOPPE ET ENCOURAGE LA SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Les faits saillants des échanges des délégué.es sur cette proposition peuvent être résumés ainsi :

- Les syndicats ont exprimé leur volonté d'apprendre à se connaître afin de mieux comprendre leurs enjeux respectifs;

- Les syndicats souhaitent participer davantage aux activités organisées par les autres syndicats;

- Les syndicats demandent de revoir les outils de communication et de diffusion de l'information afin d'intéresser encore plus nos membres sur nos différents enjeux;

- Les syndicats trouvent important de sensibiliser nos membres à l'impact que peuvent avoir les luttes locales des autres syndicats sur leurs propres conditions de travail.

Proposition soumise au vote pour l'orientation A :

Qu'au cours du mandat 2019-2022, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie développe et encourage la solidarité au niveau local et régional.

ORIENTATION B :
LE CCSNE STIMULE ET SOUTIEN LES SYNDICATS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LEURS EMPLOIS

Les faits saillants des échanges des délégué.es sur cette proposition peuvent être résumés ainsi :

- Les syndicats désirent que l'image des employeurs soit au cœur des stratégies utilisées pour atteindre nos objectifs;

- Les syndicats demandent de publiciser, de valoriser, de répertorier les bons coups des employeurs;

- Les syndicats ont exprimé le désir que le CCSNE organise un ou des événements ayant pour but d'émettre des constats sur la situation de rareté de la main-d'œuvre et de dégager des pistes de solutions pour améliorer la qualité des emplois et favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre;

- Les syndicats souhaitent que le CCSNE continue d'assurer une représentativité aux différentes tables régionales de concertation et qu'il diffuse davantage les positions et les enjeux qui y sont abordés et qui touchent nos syndicats;

- Les syndicats estiment qu'il y aurait lieu de faire des campagnes de sensibilisation pour faire connaître nos emplois, nos métiers et aller chercher l'appui de la population.

Propositions soumises au vote pour l'orientation B :

B1) Il est proposé qu'au cours du mandat 2019-2022, le CCSNE stimule et soutienne les syndicats pour l'amélioration de la qualité de leurs emplois.

B2) Il est proposé qu'au cours du mandat 2019-2022, le CCSNE organise des événements qui visent l'amélioration de la qualité de nos emplois.

ORIENTATION C :
LE CCSNE DÉPLOIE SES FORCES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Les faits saillants des échanges des délégué.es sur cette proposition peuvent être résumés ainsi :

Atelier « Syndiquer l'Estrie »

- Les syndicats demandent d'utiliser un discours positif afin de promouvoir la CSN;

- Les syndicats souhaitent que le CCSNE fasse connaître davantage nos services à nos militants et à nos membres;

- Les syndicats ont exprimé qu'il est important de faire comprendre à nos militants qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs pour promouvoir la CSN dans leur entourage et qu'il est nécessaire de les former pour faire du développement syndical;

- Les syndicats souhaitent que le CCSNE, avec l'appui du service de syndicalisation de la CSN, développe et forme un réseau d'AMS (agents multiplicateurs à la syndicalisation) afin qu'il se déploie sur l'ensemble du territoire afin de favoriser la syndicalisation.

Atelier « Le CCSNE sur le terrain »

- Les syndicats désirent que le CCSNE aille à la rencontre des membres dans leurs syndicats et qu'il se déploie sur l'ensemble du territoire estrien;

- Les syndicats demandent que le CCSNE développe une image positive sur le travail effectué au quotidien par nos membres afin que la population connaisse nos réalités en dehors des conflits de travail;

- Les syndicats demandent au CCSNE de garder contact avec nos membres et la population en dehors des périodes de négociation.

Proposition soumise au vote pour l'orientation C :

Qu'au cours du mandat 2019-2022, le CCSNE déploie ses forces sur l'ensemble du territoire.